



## Une activité de maraîchage au sein d'un élevage ... pourquoi pas ?

**P**ourquoi ne pas installer un jeune (ou moins jeune !) ... sur sa ferme d'élevage en maraîchage ? Une ferme d'élevage a souvent : de la surface, des outils, des tracteurs, du fumier ... Un jeune (ou moins jeune !) souhaitant s'installer n'a souvent : pas de surface, pas de matériel, pas la possibilité de faire de gros investissements ... Pourquoi ne pas associer les 2 ou mettre à disposition une de ces parcelles pour permettre le développement d'une nouvelle activité ? Voici 2 témoignages de maraîchers du Cantal qui se sont installés grâce à 2 éleveurs ...

### Témoignages I

#### Simon Lacalmontie, associé du Gaec de Puy Basset (15)

##### Fiche d'identité GAEC de Puybasset

La ferme de Simon et Hervé Lacalmontie est située à Carlat (15).

Ils sont 2 associés, avec :

- 80 ha dont :
  - 4 en céréales
  - 74 en prairies
  - 2 en maraîchage bio depuis 2013
- 60 Salers en conversion bio

Hervé Lacalmontie, s'est installé en 1999 sur la ferme de son grand père, puis a repris en 2008 celle de ses parents, avec des vaches Salers. Son frère Simon, a souhaité le rejoindre en 2013. Lors du projet d'association, Simon et Hervé n'ont pas souhaité agrandir ni la ferme ni le cheptel. Simon a donc mis en place un atelier de maraîchage de plein champ sur 2 ha en agriculture bio «par philosophie, par respect de la nature et pour produire des nourritures saines. Lors de mon installation, le passage en bio de la totalité de la ferme était compliqué. Nous n'étions pas suffisamment autonome en fourrage. Pour mettre en place l'atelier maraîchage, nous avons donc convertis 10 ha, surface nécessaire pour une rotation

sur 5 ans.»

Dès le départ, Simon s'est lancé dans la production de pommes de terre. «J'ai également réalisé des essais de fraises, de carottes et de haricots verts. Mais depuis 2016, je me suis plus concentré sur la production de pommes de terre et une petite production de poireaux. En combinant le maraîchage et l'élevage, il faut aussi combiner les périodes demandant beaucoup de temps de travail. La récolte des fraises et des haricots étaient souvent en concurrence avec les récoltes de fourrages ...».

Depuis, les gourmandines, les désirées, les allians et autres pommes de terre ont la frite chez Hervé et Simon !

«La production de pommes de terre est

# Maraîchage.....

très complémentaire à notre élevage car elle nous permet de valoriser notre fumier, de faire une rotation. Et en plus, nos vaches valorisent les pommes de terre non commercialisables.

Avant l'implantation des pommes de terre, nous épandons entre 15 et 20 tonnes/ha de fumier composté.

Depuis la mise en place de l'atelier maraîchage, nous avons mis en place une rotation sur 10 ha. La pomme de terre fait une très bonne tête de rotation. Nous implantons après la récolte une céréale panifiable ou un méteil pour l'alimentation des Salers, puis nous semons par-dessus, au mois d'avril, une prairie pour les 5 années suivantes. Cette prairie sera récoltée et/ou pâturée. Cette

rotation nous évite une spécialisation des adventices et élimine un certain nombre de ravageurs.

Sur les 20 à 25 tonnes que nous récoltons chaque année, 15 tonnes sont vendues localement (en direct, à des cantines scolaires, dans des magasins bio ...). Une partie est triée pour être ressemée (environ 1 tonne). Le reste est donné aux vaches en complément du foin. Elles les croquent telles-queles et en sont très gourmandes ....

Pour la saison 2017, nous avons refait un essai. Cette fois-ci, nous avons mis des poireaux sur 3 000 m<sup>2</sup>. Les poireaux ont été repiqués en juin à côté de la parcelle de pommes de terre. L'idée étant que la culture de poireaux, aussi exigeante

en fumier, suive celle de la pomme de terre, avec les mêmes rotations. Cette expérience sera renouvelée en 2018.

Pour 2018, nous allons aussi convertir l'ensemble de la ferme c'est-à-dire la totalité des parcelles et le cheptel ! »



©rsa L'union du Cantal - Simon dans l'ancienne étable de son grand père, lui servant de lieu de stockage.

## Mérodie Zida, maraichère bénéficiant d'un prêt à usage (15)

### Fiche d'identité Mérodie Zida

Maraichère à Maurs depuis 2010  
0,5 ha en prêt à usage

Fin des années 2000, Mérodie réalise un BPREA en Plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans l'optique de produire des eaux florales et hydrolats de rose. Une rencontre avec Pierre, éleveur de

Salers, qui souhaite partager sa ferme avec d'autres personnes et productions, lui permet de s'installer en 2010. Pierre lui propose un prêt à usage sur une parcelle de 5 000 m<sup>2</sup> pour lui permettre de démarrer son activité en plantes médicinales et aromatiques, eau de rose mais aussi plantes sèches et autres préparations. Finalement, suite à un stage en maraîchage, Mérodie se lance dans l'aventure du maraîchage diversifié. L'association avec un éleveur a permis à Mérodie de bénéficier des outils agricoles (tracteurs, accès à l'eau ...), dans un premier temps, et d'une structure déjà en place.

Mérodie est « ravie de cette expérience. Cela m'a permis de m'essayer sans perdre trop. Lors de mon installation, je n'avais pas les moyens d'investir dans des terres, du matériel. Aujourd'hui, j'ai acquis une solide expérience dans le maraîchage et une relation de confiance avec Pierre ». Mérodie est toujours sur cette parcelle en production de plants de légumes en vente directe pour les particuliers.

**Alors, maintenant à vous !!!!**

*Article rédigé et propos recueillis  
par Lise Fabries, Bio15*

